

Projet de prolongation de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et
Saint-Georges

Beauceville et Saint-Georges 6211-06-111



Le 8 mars 2005

Monsieur André Caron
Direction Chaudière-Appalaches
Ministère des Transports du Québec
1156, boulevard de la Rive-Sud
Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6

Objet : Prolongement de l'autoroute Robert-Cliche entre Beauceville et Saint-Georges -
Choix du tracé.

Monsieur,

Par la présente, nous désirons vous donner notre avis sur le tracé du prolongement de l'autoroute Robert-Cliche entre Beauceville et Saint-Georges.

La Direction de santé publique a suivi avec intérêt les différentes étapes de réalisation de l'étude d'impact du projet de prolongement de l'autoroute 73. Nous avons, entre autres, assisté à la séance de consultation publique de mai 2004, à la soirée d'information qui s'est tenue en novembre dernier et avons également pris connaissance de la documentation relative au projet.

A l'intérieur de ce processus, nous avons été en mesure de prendre connaissance des préoccupations du milieu et des éléments d'analyse qui vous ont conduit au choix du tracé de moindre impact soit celui du tracé Est.

Suite à la rencontre de novembre 2004 où vous avez interpellé les participants, afin qu'ils vous fassent connaître leurs commentaires sur le sujet, nous désirons donc vous faire part de notre préférence à l'endroit du tracé Est pour le prolongement de l'autoroute 73 entre Beauceville et Saint-Georges. Avec une vision d'ensemble sur le projet et à la lumière du bilan des impacts positifs et négatifs de chacun des tracés analysés, il m'apparaît que le tracé Est constitue le tracé à privilégier d'un point de vue de santé publique.

...2

Chaudière-
Appalaches

763, route Cameron
Sainte-Marie (Québec)
G6E 3E2
Téléphone : (418) 386-3363
Télécopieur : (418) 386-3361
www.sss12.gouv.qc.ca

Sainte-Marie
Beauceville
Lévis
Montmagity

Parmi les diverses préoccupations de santé publique qui concernent la réalisation de ce projet, notons l'impact positif sur le développement socio-économique de l'ensemble du territoire touché ainsi que la minimisation de divers impacts locaux associés à la sécurité routière, au niveau sonore, à la qualité de l'eau potable ainsi qu'à la problématique des inondations. L'analyse qui a été réalisée concernant ces aspects du projet nous porte à conclure que le tracé Est, incluant les échangeurs, les raccordements et les aménagements particuliers, favorisera le maintien voire même l'amélioration de la qualité de vie et aura le moins d'impacts négatifs éventuels sur la santé de la population.

Si des informations additionnelles étaient requises relativement à notre prise de position, il nous fera plaisir d'en discuter avec vous. Vous pouvez également contacter en tout temps M. André Morasse, responsable du dossier au (418) 774-4213.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur de santé publique,


Philippe Lessard

PL/AM/sr

c.c. : M. Marc Tanguay, président-directeur général